

SARL MOTOCULTURE 2 ROUES 44

Bd Charbonneau et Rouxau

ZI de la Sangle

44390 NORT SUR ERDRE

Tél.: 02.40.29.54.70

Fax :

E-mail : motoculture2roues44@gmail.com

Capital : 8 000 Euros

RCS 794 527 713 NANTES

SIRET 794527713 00018

APE 4540Z

TVA intracommunautaire : FR17794527713

MR BELLEIL PASCAL

19 RUE SAINT LEGE

44440 JOUE SUR ERDRE

**DUPLI. N° 1 202003792 du 19/08/2020 - Ets 01
FACT.**Client Numéro **5781**

N° OR 12387

Page 1/1

Marque	Modèle	Type	N° Série	P. CT	P.F.	
GITANE	VAE VELO - ORGAN E-BIKE CENTRAL	5001671 439 880	439 880			
Genre	Energie	Couleur	Peinture	1ère MEC	Immatriculation	Kilométrage
				31/07/2020		0

Référence	Désignation	Px Unitaire	Qté/Tps	Ctva	Montant Net HT
	VENTE D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE PREPRATION ET MISE EN ROUTE				
074	VELO VAE GITANE ORGAN E-BIKE CENTRAL	1332.50	1.00	5	1332.50
	VAE NEUF GARANTIE 2 ANS				
CG494333	ANTIVOL PLIABLE A CLE L.85 CM	38.50	1.00	5	100.00
PR36692	PANIER AVANT NEWTON	20.83	1.00	5	100.00
	***** REGLE 1599.00 — PAR CHEQUE *****				

RIB MOTOCULTURE 2 ROUES 44

IBAN : FR76 1027 8360 8800 0113 2760 185

BIC : CMCIFR2A

MERCI DE VOTRE VISITE ET A BIENTOT

CODE TAXE	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	TOTAL NET	TOTAL T.V.A.	TOTAL FACTURE
5	1332.50	20.00	266.50	1599.00			
					1332.50	266.50	
Total HT Pièces	1332.50						
Total HT MO + IGP	0.00						
					Payable le : 19/08/2020		
							1599.00 EUR

PAIEMENT : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement.

RESERVE DE PROPRIETE : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.

La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.